



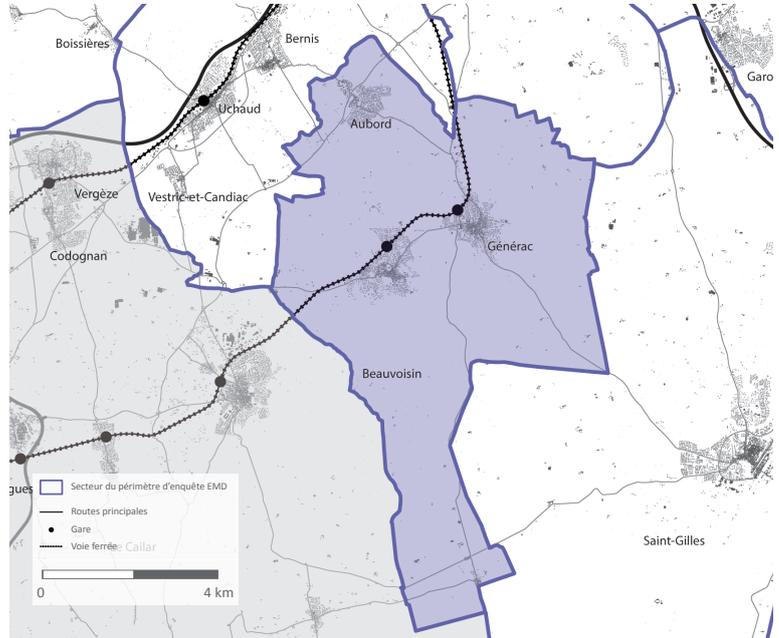
# Secteur Vistre Costières Sud

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



## Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise  
**4,4**  
déplacements  
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne  
**21** km  
EMD : 14,3 km

... passe  
**49** mn  
à se déplacer  
EMD : 48 mn

Un ménage possède  
**1,7**  
véhicule  
EMD : 1,3 véhicule

## Portrait de secteur

**3**  
communes

**11 065** habitants  
Source : INSEE RP2014

**179**  
hab/km<sup>2</sup>

**2 960**  
emplois  
Source : INSEE RP2013  
(nb d'emplois au lieu de travail)

**+2,3%**  
d'évolution annuelle  
du nombre d'habitants  
entre 2009 et 2014  
Source : INSEE RP 2014

## Présentation du secteur

Le secteur Vistre Costières Sud regroupe les communes de Générac, Aubord et Beauvoisin.

Les communes de Générac et Beauvoisin sont desservies par deux gares TER de l'axe Nîmes - Le Grau le Roi. Elles disposent chacune de 4 allers-retours directs quotidiens avec Nîmes. Un seul est assuré par le mode ferroviaire, les autres étant réalisés par des cars SNCF.

Le secteur est desservi par les lignes C32 (La Grande Motte - le Grau du Roi - Nîmes), C33 (Le Cailar - Nîmes) C34 (Vauvert - Nîmes) du Conseil Départemental du Gard.

Seule la commune de Générac fait partie de Nîmes Métropole. A ce titre elle est desservie par la ligne 43 du réseau Tango.

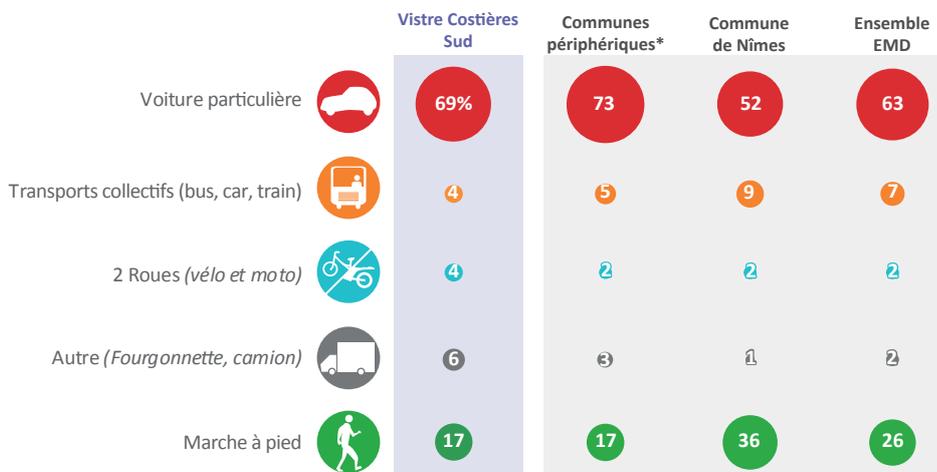
Ce secteur est traversé par la RD13, reliant Nîmes à Saint-Gilles, et la RD139 en direction de Vauvert et Vergèze.

Situé au cœur d'un espace viticole entre Vistrenque et Costières, ce secteur bénéficie d'un accès direct à la mer via la ligne du Grau-du-Roi. Les plages sont accessibles en moins d'une heure.

Aux portes de la Camargue, il se situe aussi à proximité de deux communes disposant d'un niveau d'équipement relativement élevé : Vauvert (collège la Vallée verte) et Saint-Gilles (collège Jean Vilar). La commune de Vauvert (hors EMD) offre également des opportunités d'emplois industriels pour les résidents du secteur.

### Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3

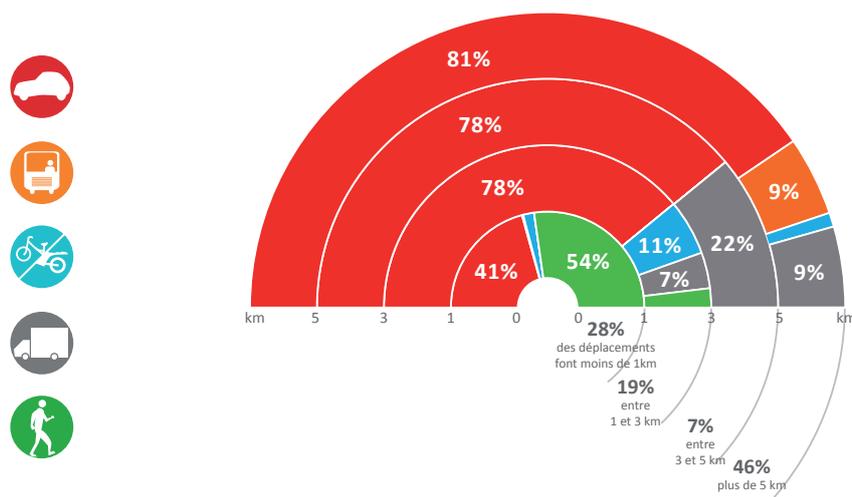


69 % des déplacements des habitants du secteur se font en voiture. Cette part est de 5 points inférieure à l'ensemble des secteurs périphériques de Nîmes.

La part modale des transports collectifs est inférieure à celle des véhicules utilitaires et équivalente aux deux roues.

\* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

### Quels modes de transport selon la distance ?



Près de la moitié (46 %) des déplacements quotidiens des habitants du secteur est supérieur à 5 km.

Au-delà d'1 km, la voiture est le mode majoritaire.

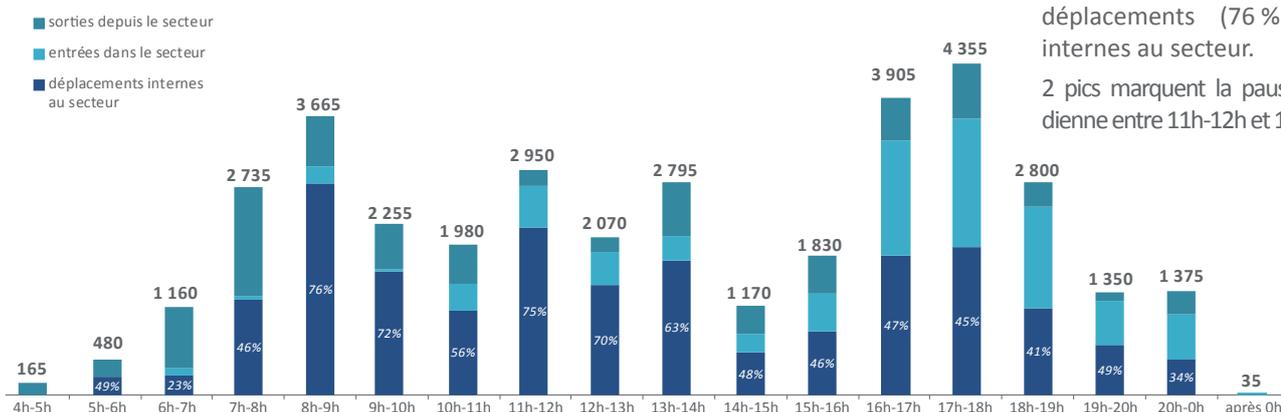
La part des deux roues est importante entre 1 et 3 km. Il s'agit essentiellement de deux roues motorisés

Entre 3 et 5 km, environ un quart des déplacements (22 %) se font en véhicules utilitaires.

### Quand se déplace t-on ?

#### Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

(tous modes / tous motifs)

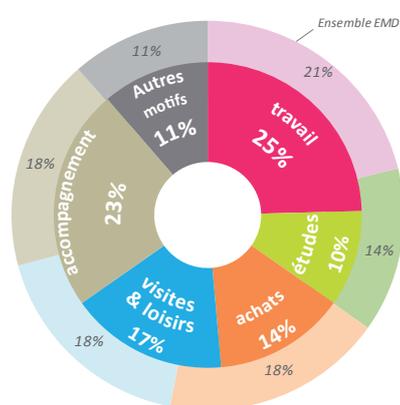


Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 7h à 9h et le soir de 16h à 18h.

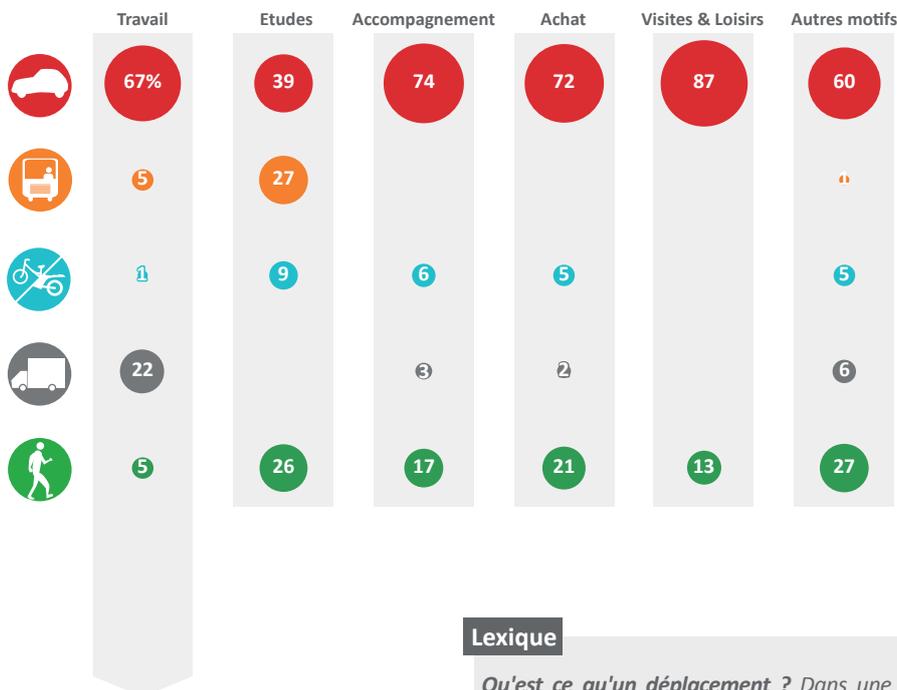
De 8h à 9h, la majorité des déplacements (76 %) sont internes au secteur.

2 pics marquent la pause méridienne entre 11h-12h et 13h-14h.

### Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?

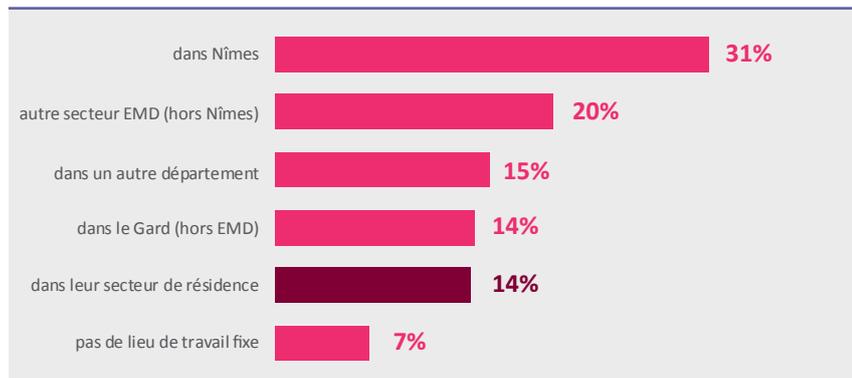


3 déplacements sur 5 sont contraints. Un quart des déplacements est motivé par le travail. 1 habitant sur 4 utilise un véhicule utilitaire (22%), soit dans le cadre de son travail, soit pour s'y rendre.



65 % des habitants travaillent dans le périmètre d'enquête. 1 habitant sur 3 travaille à Nîmes.

### Où travaillent les habitants du secteur Vistre Costières Sud ?



#### Lexique

**Qu'est ce qu'un déplacement ?** Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

**On désigne par « motifs »** les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

**Les motifs contraints** regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

### Spécificités du secteur

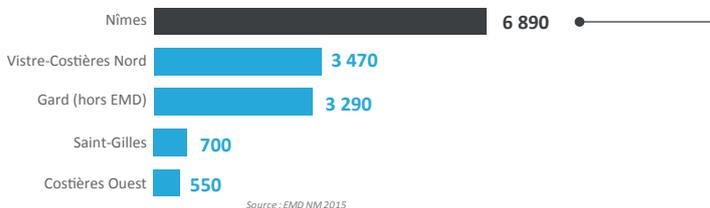
- Le nombre d'habitants du secteur a augmenté de + 2,3 % par an entre 2009 et 2014. Cette croissance est portée essentiellement par la commune de Beauvoisin qui a gagné un millier d'habitant sur cette période, soit une croissance de + 4,8 % par an principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants.
- Avec 4,4 déplacements par jour et par habitant ce secteur est l'un de ceux où la mobilité est la plus forte.
- Une part modale atypique des véhicules utilitaires.
- L'essentiel des échanges se fait avec Nîmes et le secteur Vistre Costières Nord.

## Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Sud

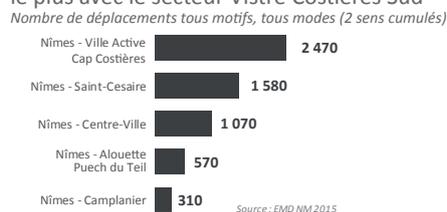
37 064 déplacements concernent le secteur «Vistre Costières Sud» quotidiennement

54% sont internes au secteur et 46% sont des déplacements d'échanges

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Sud  
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)

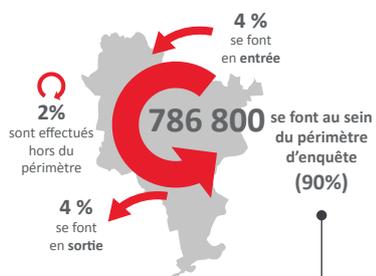


Détail des 5 quartiers nîmois qui échantent le plus avec le secteur Vistre Costières Sud



## Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent 877 300 déplacements quotidiens

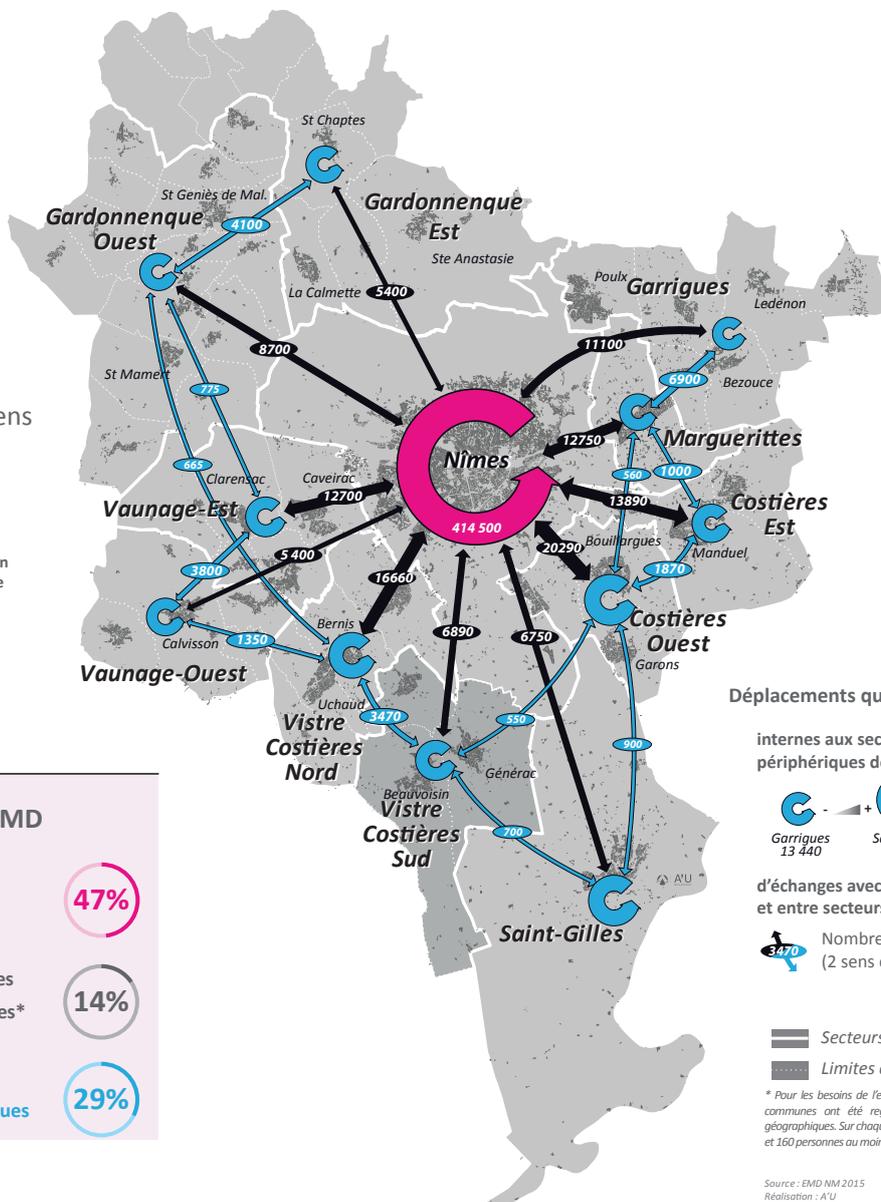


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes (47%)

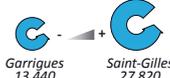
120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques\* (14%)

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques (29%)



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD\*

Limites communales

\* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

